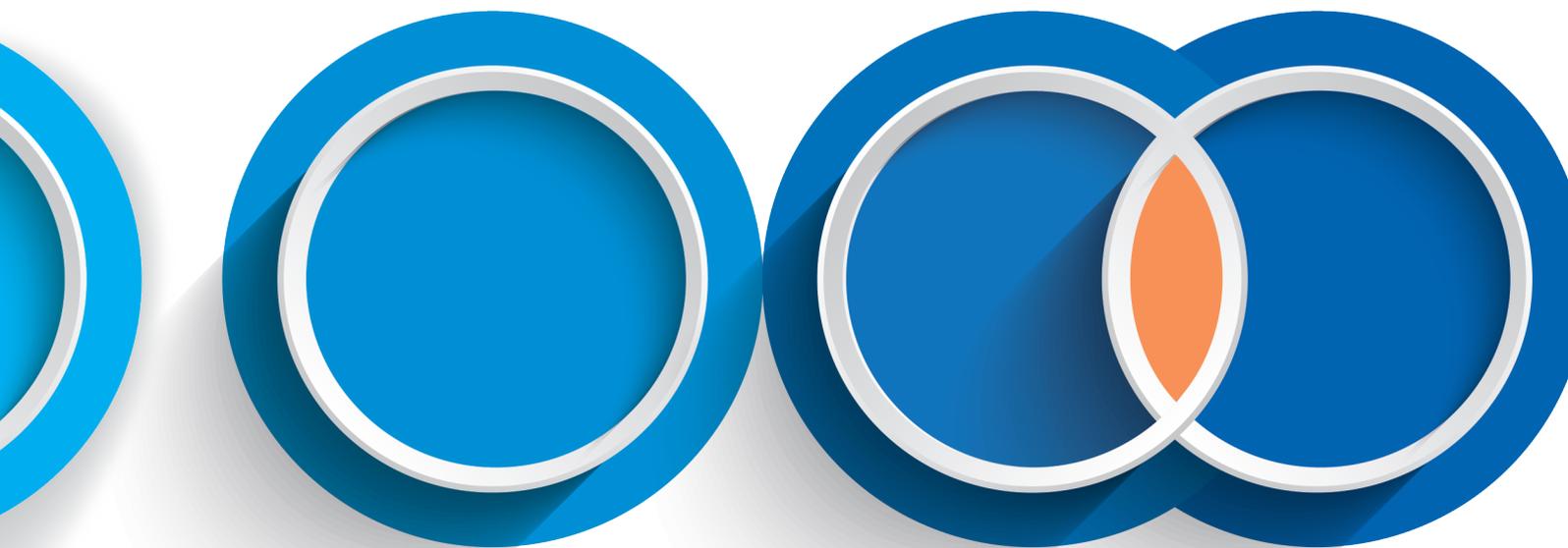




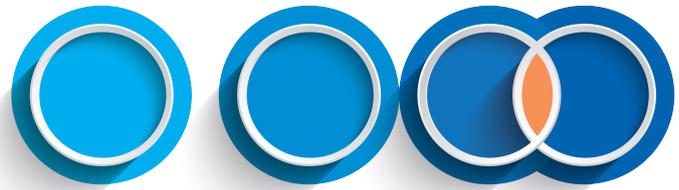
**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# PROGRAMME DE TRAVAIL



2022



La pandémie est demeurée largement imprévisible en 2021, comme l'a montré spectaculairement la progression du variant Omicron. Mais la situation économique a vu, mois après mois, se multiplier des indicateurs encourageants sur l'activité et l'emploi, qui tendent à montrer que les politiques de très grande ampleur mises en place pour faire face à la crise déclenchée début 2020 ont atteint leurs objectifs. À cet égard, les rapports des comités d'évaluation des plans de soutien d'urgence et de relance ont permis à l'opinion d'accéder à une information riche et précise sur ces effets. Cette évolution a conduit France Stratégie à accentuer les orientations que portait son programme de travail : une part importante donnée aux travaux traçant des perspectives de moyen et long terme, ou présentant des analyses originales permettant de fournir aux décideurs publics des éléments utiles à la définition de leurs orientations ; une part substantielle de l'activité consacrée aux évaluations de politiques publiques, qui, après une croissance ces dernières années, se stabilise aux alentours d'un tiers de notre plan de charge. Ce programme de travail a été finalisé avant la guerre en Ukraine déclenchée fin février par la Russie. Elle aura de multiples impacts, encore largement imprévisibles au moment où nous finalisons ce document. Notre programme sera naturellement révisé autant que nécessaire.

Le rapport sur les grands défis économiques de la commission animée par Olivier Blanchard et Jean Tirole (juin 2021) a tracé un large panorama des enjeux d'inégalités et d'emploi, de la transition climatique et du vieillissement pour l'économie et la société françaises, et formulé de nombreuses propositions. Le Premier ministre nous a demandé de piloter des travaux d'approfondissement, en liaison avec les administrations concernées, afin d'instruire les recommandations et de les rapprocher de mesures opérationnelles. Le début de l'année 2022 voit enfin aboutir d'importants travaux de prospective avec la projection des métiers et des qualifications à l'horizon 2030 avec la Dares, et celle des mobilités à l'horizon 2040 avec le CGEDD.

Les axes de notre programme de travail pour 2022<sup>1</sup> porteront d'abord sur la transition écologique, avec par exemple le lancement d'un grand projet visant à réunir tous les acteurs des modélisations incluant des liens entre l'économie et les politiques de lutte contre le réchauffement ; sur les conditions à réunir pour permettre au système productif de mieux résister aux chocs constatés ces dernières années et de mieux assurer l'autonomie de la France et de l'Europe ; sur la formation des inégalités de destin tout au long de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse pour mieux définir les politiques permettant de les réduire ; et sur les évolutions des métiers que nécessiteront la transition écologique, la numérisation de l'économie et le vieillissement de la population.

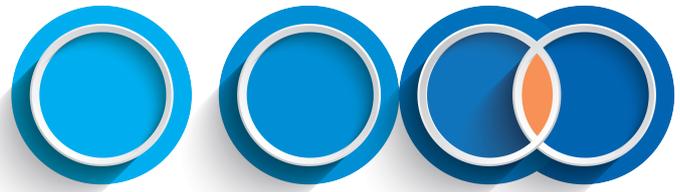
L'année 2022 marquera une étape importante dans les travaux menés dans le cadre du séminaire « Soutenabilités » lancé il y a plus de deux ans, avec la publication d'un rapport tourné vers les conditions d'élaboration des politiques publiques qui permettraient de mieux ancrer la prise en compte des enjeux de long terme, et d'asseoir ces politiques sur une délibération citoyenne et politique permettant d'en assurer durablement la légitimité.

France Stratégie a pour objectif d'être utile aux décideurs publics dans l'exercice de leurs responsabilités, ainsi qu'à l'ensemble de nos concitoyens, en leur donnant des éléments solides, précis, chiffrés quand c'est possible, pour se former leur propre opinion sur les actions à mener et sur celles qui ont été évaluées. La multiplication des commandes passées à France Stratégie par l'exécutif, et l'audience croissante de nos travaux et des événements que nous organisons sont des encouragements précieux pour toute l'équipe, dont la mobilisation dans ces années de crise a été exceptionnelle.

**Gilles de Margerie,**  
Commissaire général de France Stratégie

## LES COMITÉS D'ÉVALUATION PILOTÉS PAR FRANCE STRATÉGIE

- | Suite au rapport publié en décembre 2021, les travaux du **comité d'évaluation des ordonnances travail** poursuivront l'évaluation dans différentes directions : les mutations de la négociation collective, en fonction de la taille des entreprises ; l'évolution de la représentation des salariés et du dialogue social dans l'articulation entre enjeux économiques et questions de santé, sécurité et conditions de travail, notamment à l'occasion du renouvellement des CSE (comités sociaux et économiques) ; les effets des ordonnances de 2017 sur l'emploi, les performances des entreprises et la qualité du dialogue social.
- | **Le comité d'évaluation de la réforme de la fiscalité du capital**, installé en décembre 2018, a rendu son troisième rapport en octobre 2021. Les travaux en 2022 actualiseront les estimations présentées dans ce rapport, avec toutefois les incertitudes liées à l'impact de la crise qui devraient brouiller les résultats. Des investigations complémentaires seront également menées, en particulier sur l'effet du plafonnement de l'ISF, et sur le comportement d'investissement des contribuables bénéficiaires du PFU ou de la transformation de l'ISF.
- | **Le comité d'évaluation IMPACTE**, installé en septembre 2019, publiera son prochain rapport avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Ce rapport conclura le cycle des trois années pendant lesquelles la loi prévoyait que 23 thématiques devaient faire l'objet d'évaluations annuelles ; il aura pour objectif de faire le point sur l'état des connaissances de chacune d'entre elles. Ce rapport intégrera aussi de premières évaluations de la transformation du CICE en allègements de cotisations.
- | **Le comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, installé en octobre 2019, rendra son troisième rapport à l'été 2022. Ce document fera le point sur les trois premières années d'application de la stratégie, et présentera les premiers éléments d'évaluation disponibles sur ses effets, ainsi que l'avis des personnes en situation de pauvreté et du panel de citoyens associés à l'évaluation.
- | **Le comité d'évaluation du plan de relance** rendra début octobre 2022 son deuxième rapport. Au-delà de l'impact macroéconomique du plan, le rapport fera le point sur les mesures suivantes : MaPrimeRénov', la rénovation énergétique des bâtiments publics, le soutien aux protéines végétales, le soutien à l'achat de voitures propres, le soutien à l'hydrogène décarboné, la décarbonation de l'industrie, le soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie, l'industrie du futur, le renforcement des fonds propres, la réduction des impôts de production, 1 jeune 1 solution, l'activité partielle de longue durée et le renforcement du dispositif Formation du Fonds national pour l'emploi.
- | **La commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI)** a publié en 2021 un nouveau rapport sur l'évaluation du crédit d'impôt recherche (CIR). Le secrétariat du comité proposera à la commission d'étudier en 2022 les politiques d'aides à l'innovation « verte ».
- | **Le comité d'évaluation du plan France très haut débit (THD)** rendra son rapport final fin 2022, dans lequel seront analysés les impacts socioéconomiques de l'arrivée du THD, l'impact des financements publics, et la qualité de la gouvernance. En amont de la publication, un dernier séminaire de travail sera organisé qui portera sur les questions relatives aux transformations des usages induites par l'arrivée du THD et notamment des impacts de la crise sanitaire.



## RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le ministère de la Transition écologique a lancé fin 2021 les travaux d'élaboration de la nouvelle Stratégie française énergie-climat (SFEC), qui regroupera la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), en vue d'une adoption en 2024. Dans cette perspective, France Stratégie poursuivra en 2022 ses travaux sur l'atténuation du changement climatique et la transition énergétique afin d'éclairer le débat public avec des outils méthodologiques et des réflexions sur les instruments de politique économique. Les travaux sur l'adaptation au changement climatique qui ont débuté fin 2021 seront également approfondis.

### ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Comment inciter aux investissements des ménages et des entreprises en faveur de la transition ?** À la suite du rapport Blanchard-Tirole, France Stratégie a lancé un travail sur les déterminants et les combinaisons d'instruments de politiques publiques nécessaires pour garantir des investissements suffisants des ménages et des entreprises pour assurer les objectifs de la SNBC. L'analyse se concentre en priorité sur deux secteurs clés : les véhicules particuliers et la rénovation thermique des logements. Elle intègre également les politiques d'accompagnement des ménages face aux effets de la transition.

**Quel potentiel énergétique de la biomasse forestière ?** Après s'être penchée en 2021 sur les gisements de biomasse agricole mobilisables à des fins énergétiques, France Stratégie complètera sa vision de la biomasse énergétique en regardant la biomasse forestière. Le travail tentera d'aborder également les enjeux de services écosystémiques liés, en particulier celui du puits de carbone.

**Quel devenir des réseaux de gaz naturel dans le contexte de la neutralité carbone ?** L'atteinte de la neutralité carbone implique de sortir du gaz fossile qui ne sera vraisemblablement remplacé par du gaz d'origine renouvelable que pour une partie des usages. Les coûts fixes de réseau restant constants, il y a un risque que les tarifs unitaires d'acheminement du gaz augmentent fortement, au fil de la baisse des volumes transitant par le réseau. Il s'agira dans un premier temps d'objectiver ce risque, puis d'analyser les usages prioritaires du gaz renouvelable et d'en déduire des recommandations sur l'avenir des réseaux.

**Prospective sur les déchets d'emballages ménagers.** Les déchets d'emballages ménagers, qui représentent la moitié des déchets produits de façon routinière par les ménages, constituent un gisement important pour augmenter le recyclage. Ce projet vise à caractériser les évolutions de ce gisement, compte tenu des évolutions prévues par la loi, et à discuter des éventuelles améliorations des systèmes de collecte et de tri, et leurs conséquences sur le mode de valorisation des déchets.

### ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**L'adaptation des réseaux critiques.** Il s'agira d'établir un diagnostic de la façon dont la question de l'adaptation au changement climatique est intégrée par les différents gestionnaires de réseaux (transport et distribution d'électricité, transport routier, transport ferroviaire, télécom), et d'identifier les interdépendances existantes entre ces différents réseaux.

**Le travail et son organisation face aux changements climatiques.** Comment travaillerons-nous en 2050 avec des températures moyennes en hausse sensible ? La mise en œuvre de stratégies d'adaptation en France sera discutée à partir de l'exemple du secteur du bâtiment, particulièrement exposé au changement climatique. Ce projet formulera, si cela est possible, des recommandations de politiques publiques en matière d'adaptation du travail.

**La gouvernance de l'adaptation au changement climatique dans les territoires.** L'adaptation de nos territoires au changement climatique soulève de nombreux défis, à la fois organisationnels, financiers, de gouvernance et d'articulation entre l'action locale et l'action nationale. Ce projet a pour but d'objectiver et caractériser ces défis en les illustrant par des cas concrets et d'amorcer une réflexion autour de pistes de leviers pour les résoudre.

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

**Prospective alimentaire : scénarios de transition écologique du secteur agricole.** Dans la suite du rapport sur la politique de l'alimentation remis à l'Assemblée nationale en octobre 2021, ce projet vise à fournir des éléments d'évaluation quantitative ou semi-qualitative des impacts sur l'emploi, l'économie et la santé de différents scénarios de transition écologique du secteur agricole (agroécologie, intensification soutenable, scénarios intermédiaires).

## AXE 2

# ADAPTER LE SYSTÈME PRODUCTIF AUX DÉFIS DES PROCHAINES DÉCENNIES

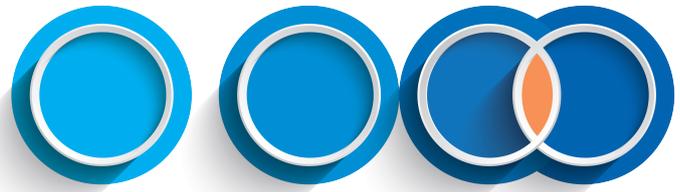
La situation de crise sanitaire a conduit à une prise de conscience en France et en Europe du besoin de préserver la souveraineté du continent. Parallèlement, les conséquences grandissantes des crises écologiques engendrées par le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité justifient de changer en profondeur les modes de production et de consommation. Les analyses de France Stratégie vont en particulier cette année chercher à compléter notre compréhension collective des déterminants du développement d'un système productif prospère et soutenable sur le territoire national, en tenant compte des effets durables de la crise de la Covid-19, afin de formuler des recommandations pratiques en matière de politiques publiques.

## IMPACT DE LA TRANSITION CLIMATIQUE SUR LE SYSTÈME PRODUCTIF

Beaucoup d'études ont été menées ces dernières années qui ont permis d'améliorer la compréhension de l'impact sectoriel de la transition climatique, mais l'évaluation de son impact macroéconomique n'a pas atteint le même degré de maturité, trop souvent assimilée à une simple relance keynésienne entretenue sur plusieurs décennies. En mobilisant les experts, les administrations et les parties prenantes, France Stratégie va animer un groupe de travail sur le sujet, qui fera un bilan des travaux nationaux et internationaux existants, en comparant les caractéristiques et les hypothèses des modèles utilisés, afin de suggérer des pistes d'amélioration qui permettraient de répondre aux questions en suspens.

## AMÉLIORER LES POLITIQUES DE SOUTIEN À L'INDUSTRIALISATION DE L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

Au vu des changements technologiques fondamentaux dans beaucoup de secteurs économiques pour assurer leur transition écologique, la capacité à industrialiser sur le territoire national des solutions innovantes et performantes est un enjeu de premier ordre de la décennie à venir.



France Stratégie conduira des travaux visant à développer les innovations vertes en France et leur industrialisation. En se fondant sur des évaluations déjà menées, des recommandations seront formulées afin de gagner en efficacité dans la politique de soutien à la R & D et à l'innovation, dans un objectif de replacer le pays à la frontière technologique dans plus d'industries. Des travaux porteront sur l'influence des *soft skills* sur l'innovation et la transformation des organisations.

La capacité de la France à attirer sur son territoire les nouveaux sites de production des entreprises françaises et étrangères mettant en œuvre ces nouvelles technologies est un enjeu fondamental pour refonder l'industrie du pays. Dans la lignée des études sur les facteurs structurels de l'attractivité – comme la fiscalité et les coûts des facteurs de production – déjà analysés par France Stratégie, il s'agit maintenant d'identifier les freins à l'attractivité relatifs aux procédures, aux réglementations et à l'accompagnement des différentes parties prenantes. L'analyse portera également sur le développement en France d'écosystèmes technologiques de niveau mondial.

## LA DÉMOGRAPHIE ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Des analyses seront menées afin de mieux comprendre la dynamique récente des créations d'entreprises en France ainsi que les facteurs déterminant la croissance des start-up, des PME et des ETI. Des travaux porteront en particulier sur le bilan du capital-risque en France par rapport aux pays comparables et sur l'encouragement de la mobilisation de l'épargne nationale pour financer les entreprises en fonds propres, en particulier dans les tours de table les plus élevés. Comme la faiblesse des ETI françaises par rapport à leurs homologues allemandes ou italiennes est très souvent évoquée pour expliquer les difficultés de l'économie française, une étude cherchera à documenter l'évolution de la dynamique des PME et ETI depuis 1980 afin d'en déterminer les principaux facteurs.

## LA PLATEFORME RSE – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

France Stratégie assure le secrétariat permanent de la **Plateforme RSE**, qui réunit une cinquantaine d'organisations représentant les parties prenantes françaises de la responsabilité sociétale des entreprises. Les travaux ont donné lieu à plus d'une trentaine de publications, qui portent sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par cette responsabilité.

La Plateforme RSE répond aux saisines du gouvernement et peut s'autosaisir. Sa feuille de route prévoit qu'en 2022, elle formulera notamment un diagnostic et des propositions sur :

- | **le rôle des acteurs publics dans la RSE** : les engagements des administrations publiques en faveur du développement durable, la commande publique responsable, la politique actionnariale de l'État, les aides publiques aux entreprises, la fiscalité incitative, etc. ;
- | **la notion de l'impact** : les usages de cette notion émergente par les professionnels de la RSE, notamment par les gestionnaires d'actifs, les différentes méthodologies et les indicateurs associés, leur lien avec l'agenda des objectifs de développement durable ;
- | **le dialogue social et le dialogue avec les parties prenantes** : leur efficacité, leur contribution à la définition et la mise en œuvre des démarches RSE, leur application à l'échelle internationale.

Enfin, la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 confie à la Plateforme RSE la mission de reconnaître les systèmes de garantie et les labels de commerce équitable. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, seuls les produits labélisés au titre d'un label ainsi reconnu par la Plateforme RSE pourront faire figurer « équitable » dans leur dénomination de vente. Les conditions de mise en œuvre de cette nouvelle mission seront déterminées en 2022.

## QUELS EMPLOIS, QUEL TRAVAIL D'ICI À 2030 ?

Deux axes majeurs vont structurer les travaux sur ce thème cette année, l'un portant sur l'analyse des évolutions de l'emploi, en s'appuyant notamment sur l'exercice de prospective *Les Métiers en 2030* réalisé avec la Dares ; l'autre sur les transformations des métiers et des compétences, et donc de la formation, à l'aune des transitions numérique et écologique. Les évolutions du dialogue social seront étudiées au sein du comité d'évaluation des ordonnances travail, mais également dans le cadre d'un projet spécifique dédié à la qualité du dialogue social.

### ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI, FRONTIÈRES ET CONTENU

**Déclinaison des enjeux prospectifs des emplois :** au niveau régional dans un premier temps avec une déclinaison régionale des *Métiers en 2030*, puis en analysant plus précisément l'évolution de la segmentation de genre par métiers. Un scénario de plein emploi à horizon 2030 sera élaboré en complément de ceux déjà établis.

**[REC] Groupe de travail Transitions professionnelles :** alors que les enjeux de réallocation sectorielle des emplois apparaissent comme centraux pour accompagner la transformation du système productif, l'accompagnement de ces transitions doit être analysé au prisme des freins pour les individus concernés mais également des besoins des entreprises et des écosystèmes territoriaux à organiser pour les sécuriser. Ce sera l'objet d'un groupe de travail du Réseau Emplois Compétences qui réunira des opérateurs, des administrations et des experts des transitions.

**Promouvoir des emplois de qualité :** la désindustrialisation s'est traduite par la perte d'emplois de niveau intermédiaire, et il est souvent craint que la polarisation du marché du travail s'accroisse à l'avenir sous l'effet de l'automatisation et de la digitalisation. Dans la poursuite du rapport de la commission Blanchard-Tirole et de ses propositions relatives aux *good jobs*, des travaux seront menés sur la mesure des emplois de qualité, leur dynamique dans le futur, et sur les leviers possibles pour en faire un critère dans les politiques publiques. Les politiques en faveur de l'emploi à bas salaire menées en France depuis près de trente ans, qui s'articulent aujourd'hui autour du triptyque SMIC – allègements de cotisations – prime d'activité seront considérées à cette aune.

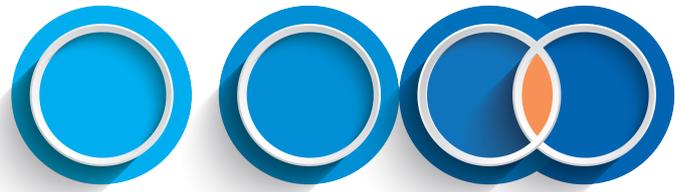
**[COE] Emploi des seniors :** le Conseil d'orientation pour l'emploi a retenu cette année comme thème de travail l'emploi des seniors, avec une orientation spécifique portée sur la dynamique et les caractéristiques des métiers occupés par les seniors, aujourd'hui et en prospective.

Enfin, sera établi un panorama des **formes d'activité non rémunérée** à la lisière du travail (aidants familiaux, bénévolat, volontariat, stage, etc.), afin d'en montrer la variété et les problématiques communes et de recenser les différents types de droits sociaux associés.

### TRANSFORMATION DES COMPÉTENCES ET ÉVOLUTION DES FORMATIONS À L'AUNE DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE

**[REC] Compétences de la transition écologique :** les travaux engagés en 2020 seront poursuivis en intégrant le contexte nouveau de la loi « Climat et résilience » qui donne aux opérateurs de compétences de nouvelles missions en matière d'accompagnement des entreprises à la transition écologique.

**[REC] Groupe de travail Organisation du travail et compétences :** lancé en 2021, ce groupe de travail vise à identifier les conditions de développement des compétences, notamment au sein des TPE et PME. Il analysera également la manière dont le travail



à distance et le télétravail, favorisés par la digitalisation croissante des modalités de travail et accélérés par la crise sanitaire, impactent les organisations du travail et les modalités d'apprentissage et de développement des compétences.

**[REC] Hybridation des formations professionnelles** : l'hybridation de la formation, notamment continue, entre « présentiel » et « à distance » a été accélérée par la crise sanitaire et un grand nombre de formations, à l'origine uniquement disponibles en présentiel, sont aujourd'hui proposées totalement à distance ou selon une modalité « hybride ». Il s'agira ici d'analyser dans quelle mesure l'hybridation transforme les pratiques pédagogiques et les apprentissages, mais également les conditions de son déploiement et son impact sur les trajectoires individuelles.

**IA et compétences** : ce projet vise à améliorer la compréhension des effets concrets de l'IA sur le travail et comment elle affecte le contenu du travail mais également les dynamiques d'apprentissage des salariés qui mobilisent de l'IA. Des études de cas d'entreprises seront conduites dans plusieurs régions de France, en se concentrant sur la logistique, la santé et l'industrie.

Des projections de compétences à horizon 2030 seront élaborées à partir des projections métiers réalisées dans le cadre de l'exercice *Les Métiers en 2030*, et en s'appuyant sur la méthodologie publiée en 2021 (cartographie des compétences par métiers). Il s'agira de cibler quelques métiers illustratifs des plus fortes dynamiques à l'œuvre afin d'identifier les principaux besoins en compétences transversales et techniques.

## AXE 4

# CONSTRUIRE DES POLITIQUES EFFICACES DE PROGRÈS SOCIAL

Si la réponse publique à la crise économique engendrée par la pandémie a permis d'éviter que la crise sanitaire se double d'une crise sociale, elle a frappé de manière très diverse les personnes et les territoires. Et le redémarrage économique en cours a lieu dans un pays qui reste marqué par des inégalités importantes, qu'elles prennent leur source dans l'origine des individus ou dans leur territoire de résidence. Nos politiques publiques devront en outre continuer à s'adapter aux évolutions démographiques et sociales structurelles que connaît notre pays, tout en étant soutenables.

## LES INÉGALITÉS ENTRE INDIVIDUS ET LEURS DÉTERMINANTS

**À quels moments, et suivant quels canaux se forment et se cristallisent les inégalités sociales en France ?** On cherchera à identifier comment se combinent les origines sociales, les trajectoires migratoires, le territoire et le genre jusqu'à la sortie – avec ou sans diplôme – du système scolaire et l'insertion sur le marché du travail. On procédera pour cela d'une part à un état des lieux des données disponibles sur les inégalités de la naissance à l'entrée sur le marché du travail, d'autre part à une décomposition des écarts de revenus selon ces quatre facteurs, en distinguant ce qui relève du niveau de diplôme obtenu, des différences de participation au marché du travail ou du rendement du diplôme sur ce marché.

**Quels sont les déterminants des inégalités avant redistribution ?** En complément des analyses menées sur les rôles respectifs de la redistribution et des revenus primaires dans l'évolution des revenus et des inégalités, on cherchera à identifier les déterminants des inégalités primaires en France, et à identifier les facteurs qui caractérisent notre pays par rapport au reste de l'Europe. On centrera l'analyse sur l'impact du marché du travail sur ces inégalités avant redistribution, à partir d'une exploitation des microdonnées d'enquêtes fournies par Eurostat (SILC/SES).

## LES DIMENSIONS TERRITORIALES DES INÉGALITÉS

**Coût de la vie, reste à vivre : quel est le rôle du lieu de résidence ?** Les écarts de dépenses entre résidents de territoires différents ont de multiples origines (différences de composition des populations, contraintes locales créant des besoins autres, par exemple en matière de transport ou de logement, prix locaux différents). L'étude des dépenses des ménages selon le territoire permettra de détailler l'origine des variations de dépenses, notamment de logement et de transport, entre catégories de territoires. On cherchera également à estimer le reste à vivre des ménages, défini comme différence entre le revenu disponible et un certain nombre de charges considérées comme incompressibles, et à voir en quoi le lieu d'habitation a un impact sur le niveau de ce reste à vivre.

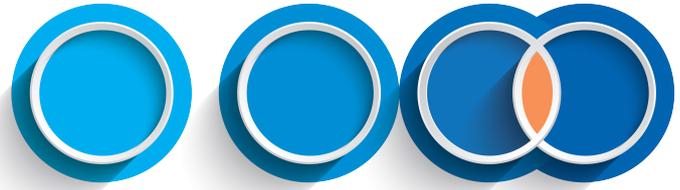
**Comment a évolué la répartition des groupes de revenus entre quartiers sur deux décennies ?** En complément des travaux sur la ségrégation résidentielle conduits en 2020 et 2021, on étudiera l'évolution des revenus par section cadastrale au sein des grandes agglomérations sur la période 1996-2017, ainsi que l'évolution de la mixité sociale. Une attention particulière sera portée aux quartiers de la politique de la ville.

## QUELLES ÉVOLUTIONS DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES ?

**Quel peut être l'impact du vieillissement sur les comptes sociaux ?** L'objet de l'étude est d'estimer l'impact mécanique du vieillissement sur l'évolution prévisible des dépenses et des recettes de protection sociale, sur la base des profils par âge constitués par l'équipe des comptes de transferts nationaux et mobilisés pour une analyse rétrospective en 2021.

**Comment adapter notre système socio-fiscal aux évolutions des familles ?** Notre système socio-fiscal s'est pour l'essentiel construit autour d'un « modèle » familial type qui n'est plus toujours cohérent avec les évolutions sociales intervenues depuis. Plusieurs débats en cours montrent que certaines des conceptions sur lesquelles repose ce système ne font plus aujourd'hui consensus (conjugualisation de l'AAH ou de l'impôt sur le revenu, prise en compte des contributions à l'éducation des enfants par la législation socio-fiscale, partage des prestations en cas de séparation...) et méritent réexamen.

**Politiques de réduction des inégalités scolaires : quels enseignements, quelles évolutions ?** En écho aux recommandations du rapport Blanchard-Tirole en matière d'éducation, et des conclusions des analyses sur les inégalités de destin, il s'agira de recenser et de caractériser les politiques conduites depuis deux décennies, leurs objectifs affichés au regard des diagnostics établis et leurs résultats (en s'appuyant, lorsqu'elles existent, sur les évaluations disponibles), afin d'identifier des leviers d'action et des conditions favorables de mise en œuvre de réformes, en particulier éducatives.



## ACTION PUBLIQUE, DÉCISIONS PUBLIQUES : COMMENT MIEUX FAIRE ?

Si l'action publique a su dans la crise sanitaire puis économique répondre à la demande de protection des individus et des organisations, elle doit aujourd'hui faire face à des enjeux qui ne sont pas nouveaux (défiance démocratique, crises environnementales, inégalités géosociales, souveraineté économique), mais dont l'ampleur et la simultanéité obligent à repenser sa fabrique dans un contexte à la fois plus incertain et complexe. Les processus d'élaboration, d'adoption et de mise en œuvre des politiques publiques doivent donc intégrer des attentes renouvelées à l'égard de l'État, qui constituent autant de défis majeurs : participation démocratique, transition écologique, développement économique, cohésion sociale et territoriale. De façon transversale, l'enjeu est de concilier la soutenabilité de l'action publique dans toutes ces dimensions.

### SÉMINAIRE « SOUTENABILITÉS » : UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE L'ACTION PUBLIQUE

La publication au printemps 2022 du rapport final sur la fabrique des politiques publiques viendra conclure le travail entamé il y a plus de deux ans dans le cadre du séminaire « Soutenabilités ». Ce rapport, articulé autour d'un diagnostic des conflits de soutenabilités qui s'imposent à l'action publique, formulera des propositions de transformation des processus d'élaboration des politiques publiques. Déclinant une approche des outils et processus permettant de répondre à ces enjeux multidimensionnels, il soulignera la nécessité d'un cadre d'action organisé pour piloter l'action publique dans une perspective systémique et de long terme.

Ce rapport sera mis en discussion avec de nombreux partenaires (administrations, *think tank*, collectivités territoriales, etc.), et plusieurs suites sont envisagées – dont une déclinaison de ces réflexions avec les hauts conseils (sur l'articulation démocratie sanitaire/démocratie sociale avec le HCAAM par exemple) et les organismes de formation des acteurs publics.

### LES CONFLITS DE SOUTENABILITÉS À L'ÉCHELLE TERRITORIALE : COMMENT ARTICULER LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT POST-CRISE, D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Les équilibres territoriaux sont aujourd'hui affectés par plusieurs dynamiques qui peuvent créer à l'échelle locale des conflits de priorités :

- | l'enjeu de l'adaptation des territoires au changement climatique et des grands défis environnementaux liés comme la biodiversité ou la montée des eaux ;
- | les impacts de la crise sanitaire, notamment du fait du développement du télétravail, et ses effets sur la demande de logement, l'emploi, et les services publics ;
- | des tendances de fond accélérées par la crise, sur la relocalisation de certaines activités productives ou sur l'attention portée aux systèmes alimentaires locaux pour accroître la résilience territoriale.

Ces dynamiques peuvent générer des tensions au niveau local entre respect des engagements nationaux en matière de décarbonation ou d'artificialisation des sols et enjeux de cohésion sociale et de développement économique. La déclinaison territoriale des politiques de l'État, leur intégration sectorielle et la mise en synergie avec l'action des collectivités territoriales se révèlent plus que jamais être une clé pour réussir l'action publique.

Des focus territoriaux pourront être réalisés pour analyser comment ces conflits se traduisent et les manières de les dépasser, dans l'objectif de proposer des pistes d'amélioration des politiques publiques.

C'est aussi en se fondant sur l'analyse des réussites territoriales que les travaux du Forum pour l'avenir franco-allemand, que France Stratégie co-anime, aborderont les enjeux de l'aménagement du territoire et de la transition écologique.

## LES ÉVALUATIONS EX POST : QUELS EFFETS SUR LA DÉCISION PUBLIQUE ?

En 2018 et en 2020, France Stratégie a publié deux analyses sur la production des évaluations de politiques publiques en France et dans certains pays avancés en la matière. En particulier, il ressort que la France rattrape son retard et produit de plus en plus de travaux évaluatifs : ces derniers sont-ils pour autant davantage utilisés dans le débat public et articulés avec la décision ? En adoptant une approche empirique, France Stratégie cherche à objectiver l'utilisation des travaux évaluatifs, à travers différents indicateurs (citation, suivi des éventuelles recommandations) dans près de deux cents lois fondant des politiques publiques nationales sur les dix dernières années. Il s'agira d'en tirer des recommandations afin que les évaluations soient davantage utilisées dans le débat public et participent à une meilleure qualité des lois.

Un autre travail consistera à définir comment mieux articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques. Pour compléter les méthodes quantitatives du guide *Comment évaluer l'impact des politiques publiques* de France Stratégie (2016), un nouveau guide sera publié afin d'exposer les méthodes qualitatives, d'analyser leurs spécificités épistémologiques et d'interroger le bénéfice de croiser les méthodes qualitatives et quantitatives pour l'évaluation des politiques publiques.

## LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR FRANCE STRATÉGIE

**France Stratégie est un lieu de débat et de concertation qui permet d'associer à ses réflexions les acteurs concernés. La crise sanitaire a conduit France Stratégie à renouveler son activité événementielle en proposant l'intégralité de ses programmes en version dématérialisée. Résultat : un taux de participation en constante progression.**

**Près de 25 événements en ligne ont été organisés en 2021 sur des thématiques très variées : accueil et développement du jeune enfant, mixité sociale et ségrégation résidentielle, présentation des avis de la Plateforme RSE... Ces événements ont réuni au total près de 9 000 participants lors de grands rendez-vous, soit une moyenne de plus de 370 participants par événement.**

**En 2022, quelques rendez-vous sont d'ores et déjà programmés au premier semestre :**

- | un webinaire autour des problématiques liées à l'agriculture de demain – organisé avec l'Institut Montaigne en janvier ;
- | la reprise en présentiel des colloques sur les méthodes d'analyse socioéconomique des investissements publics, dans le cadre des travaux conduits par le comité d'experts présidé par Roger Guesnerie ;
- | une conférence du Conseil national de productivité (CNP) : « Quel bilan et quelles leçons des trois années des Conseils nationaux de productivité (CNP) en zone euro ? », dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne ;
- | et, comme les années précédentes, une série de présentations autour des principales conclusions issues de nos publications (en format webinaire, webconférences, etc.), ainsi que des rencontres ou débats ponctuels réunissant des personnalités du monde économique, financier ou académique, pour discuter des grandes thématiques nationales ou européennes.

## RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue, par ses analyses et ses propositions, à l'action publique et éclaire le débat. Elle réalise des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité. Elle produit également des évaluations de politiques publiques. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics et aux citoyens.

En outre, France Stratégie coordonne les moyens d'un réseau d'organismes qui comprend le Conseil d'analyse économique (CAE), le Conseil d'orientation des retraites (COR), les Hauts Conseils de l'avenir de l'assurance maladie, du financement de la protection sociale, de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCAAM, HCFi-PS et HCFEA), le Haut Conseil pour le climat (HCC) et le CEPII. France Stratégie apporte également son concours aux travaux du Haut-Commissariat au Plan.

### Contacts presse :

**Matthias Le Fur**,  
directeur du service  
Édition-Communication-Événements  
01 42 75 61 37  
matthias.lefur@strategie.gouv.fr

**Charlotte Cougny**,  
chargée des relations presse  
01 42 75 60 39 - 06 72 31 33 14  
charlotte.cougny@francestrategie.eu

**Impression**  
France Stratégie,  
mars 2022

France Stratégie - 20, avenue de Ségur - TSA 90725 - 75334 Paris cedex 07 tél. 01 42 75 60 00